



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral de l'économie, de la  
formation et de la recherche  
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche  
et l'innovation (SEFRI)  
Monsieur Josef Widmer  
Directeur suppléant  
*Transmis par courriel à Monsieur Frédéric  
Berthoud, responsable d'unité :*  
*Frederic.Berthoud@sbfi.admin.ch*

*Fribourg, le 13 novembre 2018*

**Annexe III de l'Accord du 21 juin 1999 sur la libre circulation des personnes (ALCP)  
– reconnaissance des qualifications professionnelles**

**Libre prestation de services, procédure de déclaration – Modifications de l'article 3  
et de l'annexe I de l'ordonnance sur l'obligation des prestataires de services de  
déclarer leurs qualifications professionnelles dans le cadre des professions  
réglementées et sur la vérification de ces qualifications (RS 395.011)**

**Réponse à la consultation**

Monsieur le Directeur suppléant,

Nous nous référons au courrier du 12 septembre 2018, lequel a retenu toute notre attention, et avons l'honneur de vous transmettre notre détermination concernant les modifications de l'article 3 et de l'annexe I OPPS.


Après analyse du dossier par les différentes directions concernées, le Conseil d'Etat vous informe qu'il se rallie à la position de la CDIP, laquelle souhaite que le nouvel article 3, alinéa 2 de l'OPPS soit adapté de telle sorte que les professions de l'enseignement ne soient pas concernées par cette nouvelle disposition. Pour le reste, le Conseil d'Etat n'a pas de remarque particulière à formuler.

En vous remerciant de nous avoir consultés et de bien vouloir prendre en compte notre détermination, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Au nom du Conseil d'Etat :**

  
Georges Godel  
Président



  
Danielle Gagnaux-Morel  
Chancelière d'Etat